
Les Parents et l'éducation dans les collèges de la France du Nord : Des parents écrivent. 1768-1780.

Numéro d'inventaire : 2000.00057

Auteur(s) : Philippe Marchand

Type de document : livre

Éditeur : Cercle Archéologique et Historique de Valenciennes (Valenciennes)

Date de création : 1987

Description : Petite brochure en noir et blanc dans laquelle est inséré un lot de feuilles agrafées.

Mesures : hauteur : 240 mm ; largeur : 160 mm

Notes : L'auteur Marchand (Philippe) est Professeur à l'Ecole normale de Lille. / La page de couverture porte le titre : "Livre et Lumières dans les Pays-Bas Français de la Contre-Réforme à la Révolution." Une gravure en noir et blanc de Ch. Eisen et de De Longueil occupe le centre de la page. / La publication fait partie du Tome X, Volume I des Publications du Cercle Archéologique et Historique de Valenciennes.

Mots-clés : Travaux d'histoire de l'éducation, histoire de l'éducation

Filière : non précisée

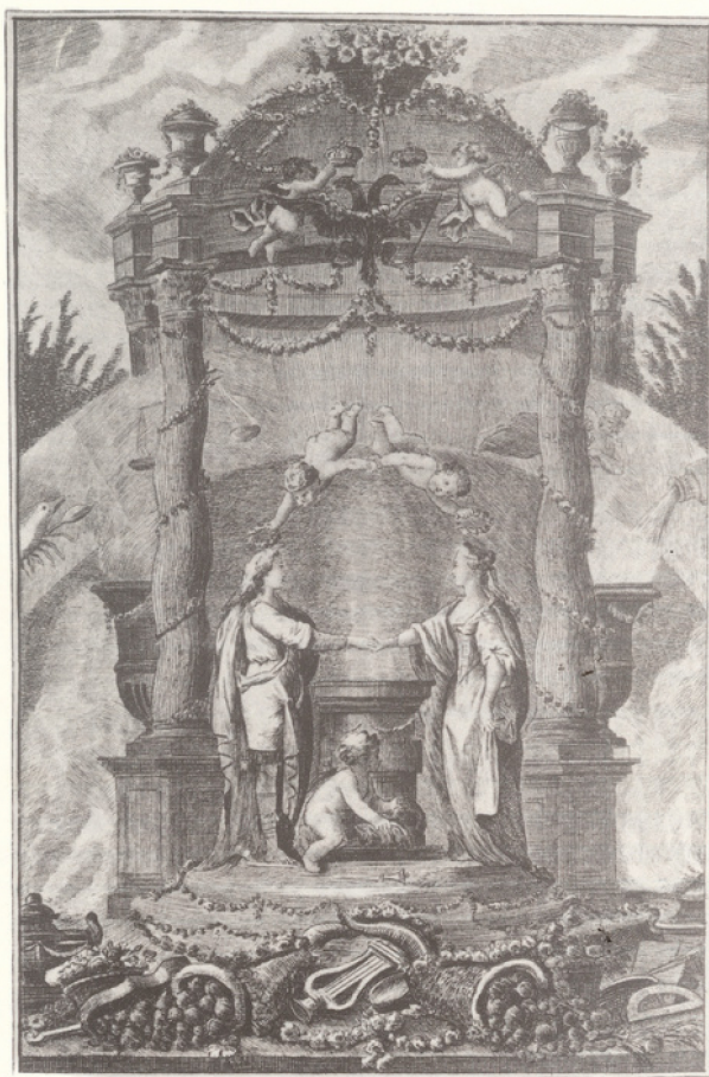
Niveau : non précisée

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 50

MARCHAND

LIVRE ET LUMIÈRES DANS LES PAYS-BAS FRANÇAIS de la Contre-Réforme à la Révolution



Ch. Eisen inv.

De Longueil sculp.

Publication du Cercle Archéologique et Historique de Valenciennes

TOME X

Volume I

VALENCIENNES
AUX BUREAUX DE LA SOCIÉTÉ

1987

En hommage
Ph. Marchand

LES PARENTS ET L'ÉDUCATION DANS LES COLLÈGES DE LA FRANCE DU NORD : DES PARENTS ÉCRIVENT... 1768-1780

Pendant le dernier tiers du XVIII^e siècle, les pensionnats se multiplient dans le nord de la France. Un peu partout, des particuliers ouvrent des pensionnats (1). Entre 1760 et 1779, 11 collèges s'annexent un pensionnat (2). En quelques années, ce nouveau modèle éducatif s'impose pour connaître un réel succès jusqu'à la Révolution. Un tel engouement appelle des explications. Quelles motivations poussent les parents à se séparer de leurs enfants alors que dans les décennies précédentes ils manifestaient le désir de les conserver « sous leurs yeux et discipline domestique » (3). Faut-il voir dans cette pratique un désintérêt soudain des parents pour leur progéniture ? « un moyen honorable de s'en débarrasser » ? (4). A l'inverse peut-on soutenir que « l'internement des fils ne veut pas dire désintérêt des pères » ? (5). Les parents des pensionnaires ont-ils un projet éducatif ?

La réponse à ces questions se trouve dans une source fondamentale : la correspondance des parents et des élèves, clients des pensionnats (6). Cette correspondance se trouve rarement dans les archives des collèges ou reste enfouie dans les papiers privés. Nous avons eu la chance de retrouver une partie de la correspondance échangée entre Lepad, principal du collège de Lille et responsable de son pensionnat de 1767 à 1791, et les parents des pensionnaires (7). Nous disposons de 149 lettres expédiées par 64 parents pour les années 1768-1770 et 1774-1780. C'est évidemment peu quand on sait que le pensionnat a fonctionné sans interruption d'octobre 1767 à septembre 1789 accueillant en moyenne 15 à 25 pensionnaires chaque année. La richesse du contenu de ces lettres compense leur nombre limité.

94 lettres proviennent de l'étranger qui fournit un fort contingent de pensionnaires au collège de Lille. Dominent les lettres en provenance des Pays-Bas autrichiens : Gand 28 lettres ; Anvers : 25 ; Bruges : 8 ; Courtrai : 8 ; Tournai : 4 ; Ypres : 3 ; Chin : 3 ; Estaimpuis : 1 ; Ligny : 1 ; Saintegnies : 1. Arrive assez loin derrière le courrier venant des Provinces-Unies : 10 lettres sont écrites d'Amsterdam ; 1 lettre est expédiée de La Haye. Enfin 2 lettres viennent de Londres, 1 de Dublin. Toutes ces lettres sont écrites en français – il est parfois approximatif – sauf une en anglais. 48 lettres viennent du nord de la France. La plupart sont écrites de Dunkerque : 16 ; Bergues : 11 ; Bailleul : 5 et Douai : 5. 11 lettres sont datées de Saint-Omer, Tourcoing, Landas, Quaedyne, Roubaix, Haucourt et Armentières. La provenance de 7 lettres reste inconnue.

Il est difficile de situer avec précision la condition sociale des pensionnaires du collège de Lille. Les frais de pension relativement élevés – 337 livres pour le régime le plus simple (nourriture, chauffage, lumière, service de la chambre et étrennes aux domestiques), 500 livres pour le régime le plus onéreux comprenant outre les prestations déjà citées la fourniture du mobilier de la chambre, le blanchissage et l'entretien complet des vêtements et du linge, le perruquier et le matériel scolaire, les maîtres de danse – indiquent cependant que le pensionnat du collège de Lille attire une clientèle aisée. Beaucoup de pensionnaires sont originaires des rangs de la noblesse, de la haute bourgeoisie, du monde du négoce et des offices (8).

Dans la plupart des cas les lettres ont pour auteur les pères – 47 correspondants – et les tuteurs – 3 correspondants. 13 mères écrivent : 5 d'entre elles sont veuves ; les autres prennent la plume pour remplacer un époux malade ou absent. Une lettre a pour auteur la sœur aînée d'un pensionnaire chargée de prendre des nouvelles du « petit frère » pendant un voyage des parents.

Nous utiliserons aussi la correspondance de Jean-Baptiste Carpentier. Lillois, gérant de biens ecclésiastiques de son état, Carpentier a laissé dix-huit registres de lettres pour les années 1767-1788 (9). Quelques lettres concernent Gilliodt, pensionnaire au collège de Lille, dont Carpentier est le correspondant.

Plusieurs lettres montrent que la décision de placer un enfant dans un pensionnat fait l'objet de discussions voire de négociations au sein du couple. Voici les Carpentier. Ils habitent Anvers et ont deux fils. L'aîné est pensionnaire au collège de Lille. Satisfait des résultats obtenus, le père souhaite faire de même avec le cadet. Il en informe Lepan, mais conclut ainsi sa lettre. « Je sonderai la maman au sujet du cadet et vous ferez part de ma réussite ou de ma défaite » (10).

Une fois la décision prise, il reste à choisir le pensionnat. Pour attirer les pensionnaires au collège de Lille, Lepan diffuse chaque année des prospectus précisant les conditions financières, énumérant les prestations matérielles fournies, décrivant le contenu et le déroulement des études (11). Il utilise également les colonnes des gazettes. Mais il n'est pas le seul à procéder ainsi et les prospectus tous plus alléchants les uns que les autres sont légion. Les parents ne se laissent pas séduire facilement par cette publicité. Le choix du pensionnat est mûrement réfléchi en fonction d'objectifs précis visés par les familles. Il est précédé par la collecte de multiples renseignements qui, une fois réunis, inclinent les parents à prendre une décision. Pour obtenir les précisions souhaitées, les parents écrivent au principal. Goethals demande « comment on donne la leçon de rhétorique si c'est en latin ou en françois ou bien dans les deux langues » (12). Mais les parents essaient surtout d'obtenir des informations par des voies détournées. Ils utilisent les correspondants qu'ils peuvent avoir à Lille. Gilliodt, trésorier à Bruges, est à la recherche d'un pensionnat dans le nord de la France. En affaires avec J.B. Carpentier, il sollicite son avis. « Je me hâte » lui répond J.B. Carpentier « de vous dire que nous avons ici deux collèges excellents savoir celui de la ville... et celui du Chapitre Saint-Pierre » (13). A un autre correspondant, J.B. Carpentier écrit : « M. votre fils pourra avoir dans ce collège tous et tels maîtres qu'il vous plaira, les pensionnaires ne sortent jamais seuls, l'instruction y est la même

